

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

vielen Dank für den Kauf dieses Solargetriebenen Mini-Autos. Dieser erstaunliche kleine Flitzer begeistert alle.

Bitte lesen Sie diese Bedienungsanleitung aufmerksam durch und beachten Sie die aufgeführten Hinweise und Tipps, damit Sie das Solargetriebene Mini-Auto optimal einsetzen können.

Lieferumfang

- Solargetriebenes Mini-Auto
- Bedienungsanleitung

Sicherheitshinweise

- Diese Bedienungsanleitung dient dazu, Sie mit der Funktionsweise dieses Produktes vertraut zu machen. Bewahren Sie diese Anleitung daher gut auf, damit Sie jederzeit darauf zugreifen können.
- Ein Umbauen oder Verändern des Produktes beein-

trächtigt die Produktsicherheit. Achtung Verletzungsgefahr!

- Öffnen Sie das Produkt niemals eigenmächtig. Führen Sie Reparaturen nie selbst aus!
- Behandeln Sie das Produkt sorgfältig. Es kann durch Stöße, Schläge oder Fall aus bereits geringer Höhe beschädigt werden.
- Halten Sie das Produkt fern von Feuchtigkeit und extremer Hitze.
- Tauchen Sie das Produkt niemals in Wasser oder andere Flüssigkeiten.
- Technische Änderungen und Irrtümer vorbehalten!

Verwendung

Stellen Sie den Solarflitzer einfach in die Sonne! Er fährt alleine los, bis er in den Schatten gelangt.




Achtung!

Enthält verschluckbare Kleinteile. Nicht für Kinder unter 3 Jahren geeignet

Konformitätserklärung

Hiermit erklärt PEARL.GmbH, dass sich das Produkt NC-1294 in Übereinstimmung mit Sicherheit von Spielzeug Richtlinie 2009/48/EG, der EMV-Richtlinie 2004/108/EG und der RoHS Richtlinie 2011/65/EU befindet.

Kurtasz, A.

Leiter Qualitätswesen
Dipl. Ing. (FH)
Andreas Kurtasz
09.10.2015

Die ausführliche Konformitätserklärung finden Sie unter www.pearl.de/support. Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer NC-1294 ein.

Informationen und Antworten auf häufige Fragen (FAQs) zu vielen unserer Produkte sowie ggfs. aktualisierte Handbücher finden Sie auf der Internetseite:

www.playtastic.de

Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer oder den Artikelnamen ein.

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi cette mini voiture solaire, qui plait tout autant aux petits qu'aux grands.

Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Mini voiture solaire
- Mode d'emploi

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le précieusement afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessures !
- N'ouvrez jamais l'appareil. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais le produit dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Utilisation

Placez la mini voiture dans un endroit ensoleillé ! Elle se met à rouler toute seule, jusqu'à ce qu'elle arrive dans l'ombre.

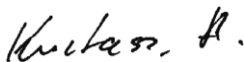


Attention !

Contient des petites pièces pouvant être avalées. Ne convient pas aux enfants de moins de 3 ans.

Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ce produit NC-1294 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2004/108/CE, relative au rapprochement des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique, 2009/48/CE, relative à la sécurité des jouets, et 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.



Directeur Service Qualité
Dipl.-Ing. (FH)
Andreas Kurtasz
09.10.2015